

DEPARTEMENT  
DES PYRENEES-ORIENTALES

-----  
MAIRIE  
DE  
PORTE PUYMORENS  
66760 PORTE PUYMORENS



Tel : 04 68 04 82 20

Fax : 09 70 61 77 56

E-Mail : mairie.porte@orange.fr

Site : www.puymorens.fr

Conseil Municipal du 12 avril 2022 21h.

Secrétaire de séance : Pierre

Excusés : Jean- Philippe ( procuracy de Gérard), Julie (procuracy de Anne), Amandine.

Observation: pas de public présent au conseil municipal.

Rajouts proposé à l'ordre du jour:

cadeau aux nouveaux nés dans la commune .

Forfait attribué pour l'installation d'une base vie sur la commune.

100€ de bon d'achat est alloué à chaque nouvelle naissance sur la commune. Adopté à l'unanimité.

Un forfait de 150€ est attribué pour l'installation d'une base vie sur la commune. Adopté à l'unanimité.

Approbation des comptes de gestion:

Un excédent de 210 504€ est signalé . Le compte de fonctionnement s'élève a 500 000€ . Un montant de 737 921, 66€ est affecté pour compensation. Le compte est approuvé à l'unanimité. La stabilité des taux d'imposition est envisagée. La mesure est adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats:

Le résultat de 1 002 225,48€ permet de couvrir le déficit de l'investissement à hauteur de 737 921,66€ et le solde positif de 264 303,82€ est affecté au budget de fonctionnement de 2022.

L'emprunt de la Banque Postale pour les travaux de la Coume d'Or a été souscrit à 1,59%, pour 450 000€ sur 20 ans.

L'échéance trimestrielle s'elève à 6571,49€, elle sera couverte par le loyer que versera la PEP 12. L'emprunt est inscrit au budget. Adopté à l'unanimité.

Prévisionnel des travaux d'investissement :

Le caveau du cimetière est financé à 80% par la Dter.

La boulangerie est financée à 30% par la région, 20% par le département et 30% par l'état.

L'enrobé rue du Carlit : 42000€ , subventionné à 35% par la Dter. 27000€ restent à la charge de la commune.

L'enrobé de la rue de la Coume d'Or est reporté en 2023.

Les chalets du camping: 129 249,60 € dont 50% financés par une aide de la Dsil.

La Tour Cerdane : 10 000€ financés à 30% par le département et 35% par l'état.

Le budget est voté à l'unanimité.

Après évaluation des plus et moins values, les travaux du réseau d'eau de la Coume d'Or font

apparaître un solde débiteur de 10 000€ qui devra être versé au Sivom.

Les travaux des réseaux secs: l'avenant du Sydeel conduit à une opération blanche. Ces points sont adoptés à l'unanimité.

ONF :

Il faut prévoir un état des lieux des parcelles 7R 9A et 9B avec Jacques Vole avant exploitation. La restitution des lieux devra tenir compte de cet état des lieux ( abords, écoulements naturels des eaux etc...) .

Les BAUX :

Le bail du Castel Isard a été signé par le Maire le 31 mars. L'état des lieux est prévu mercredi 20 avril.

Florent Schaack ( PASCET) occupera 110 m2 au Rez de chaussée du bâtiment pour un loyer de 400€ mensuels augmenté des charges.

En attendant le raccordement à l'eau et l'électricité, le loyer s'élève à 100€ mensuels.

Mesures adoptées à l'unanimité.